

**PROCES VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2024 à 18H00**

Convocation du 02 JUILLET 2024

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2024
- Délibération Zone ENR
- Autorisation de signature pour les devis de voiries
- Questions diverses

Le neuf juillet deux mil vingt-quatre à 18H00 heures, le conseil municipal de la commune de TOURNON-SAINT-PIERRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de TOURNON-SAINT-PIERRE

Présents : Mme THIBAUT Nicole, M. HAQUETTE Stéphane, Mme BRAULT Marie-Françoise M. JARDIN Lilian, Mme MICHAUX Marie-Joëlle, M. MICHON Emmanuel, M. CHAMPION Emmanuel, Mme GADOIS-BRAULT Laëtitia

Absents excusés :

Mme FORTIN-BREMAUD Isabelle
M.VAN INGEN Freddy -Donne son pouvoir à Mme THIBAUT Nicole
M. PENEVERE Jérôme

Secrétaire de séance :

Le secrétaire de séance : Mme MICHAUX Marie-Joëlle
Le quorum étant atteint, Madame Le Maire ouvre la séance à 18h00

I APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 MAI 2024

Le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

II DÉLIBÉRATION 2024-017 IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Madame le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal les possibilités de production d'énergies renouvelables déjà évoquées durant le conseil municipal du 2 avril 2024.

L'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, confère aux communes la définition de zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'exclure tous projets éoliens et agrivoltaïques sur la commune.

En revanche, le conseil autorise le photovoltaïque chez les particuliers.

<u>POUR</u>	7
<u>CONTRE</u>	0
<u>ABSTENTION</u>	2 Mme BRAULT Marie-Françoise Mme GADOIS-BRAULT Laëtitia

III DÉCISION BUDGÉTAIRE (7-1) DÉLIBÉRATION 2024-018 AUTORISATION POUR LE DEVIS DE VOIRIE « LES GREVES »

Madame Le Maire présente aux membres du conseil municipal les devis des entreprises SJS TRAVAUX PUBLICS PRINCET pour un montant de 55 987.50€ HT et BTS VILAIRE pour un montant de 42 612.80€ HT pour le chemin communal des Grèves donnant accès au dépôt de l'entreprise de forage VAN INGEN.

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal reportent la décision au prochain conseil en raison d'un manque d'élément.

IV QUESTIONS DIVERSES

- 1- Madame le Maire et Mme BRAULT Marie-Françoise ont reçu l'intervention de deux représentants pour l'assurance AXA.
Cette proposition consiste à mettre à disposition une complémentaire santé standard à des conditions tarifaires préférentielles pour les administrés de la commune, d'une éventuelle réunion publique proposée par AXA.
- 2- Les stores et le vitrage de la salle des fêtes ont été changés par l'entreprise BOURBON.
- 3- Madame le Maire rappelle les horaires de la cérémonie du 14 juillet
- 4- Madame le Maire donne la date de la fête rurale les 9-10 août 2024 à Preully Sur Claise.
- 5- Madame le Maire indique la date de la Foire aux Arbres qui se déroulera le 17 novembre 2024.
- 6- Le repas des aînés aura lieu le 7 décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à .19H00

RÉCAPITULATIF DE SÉANCE

1°) I APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 MAI 2024

2°) II DÉLIBÉRATION 2024-017 IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION DES ENERGIES RENOUVELABLES

3°) III DÉCISION BUDGÉTAIRE (7-1) DÉLIBÉRATION 2024-018 AUTORISATION POUR LE DEVIS DE VOIRIE « LES GREVES »

4°) IV QUESTIONS DIVERSES

<u>Le Maire,</u> <u>Nicole THIBAUT</u>	<u>Le secrétaire de</u> <u>séance,</u> <u>Mme MICHAUX Marie-</u> <u>Joëlle</u>